

Conclusion de la séance et signatures du Président et des secrétaires, lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

Louis Legendre (de Paris), Claude Duval (de l'Aube), Jean Guimberteau, Jean-Marie Claude-Alexandre Goujon, Jean-Marie-François Merlino, Didier Thirion, Jacques Antoine Balmain, Jean-Jacques-Joseph Serres, Ferdinand Guillemardet, Claude Blad

Citer ce document / Cite this document :

Legendre (de Paris) Louis, Duval (de l'Aube) Claude, Guimberteau Jean, Goujon Jean-Marie Claude-Alexandre, Merlino Jean-Marie-François, Thirion Didier, Balmain Jacques Antoine, Serres Jean-Jacques-Joseph, Ferdinand Guillemardet, Claude Blad. Conclusion de la séance et signatures du Président et des secrétaires, lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 409;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18424_t1_0409_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

cinq-mille-quatre-cent-trente-deux livres de salpêtre, dont quinze mille six cent cinquante-deux livres par la commune de Beaune, que cette commune a encore livré deux tonneaux le 5 de ce mois et que son atelier est toujours en activité, que dans cette quantité n'est pas compris le salpêtre qui a été fabriqué par les salpêtriers commissionnés.

La Convention nationale décrète la mention honorable au procès-verbal et l'insertion au bulletin (133).

La séance est levée à quatre heures (134).

Signé, LEGENDRE, président;
DUVAL (de l'Aube), GUIMBERTEAU,
GOUJON, MERLINO, THIRION,
secrétaires.

En vertu de la loi du 7 floréal, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Signé, BALMAIN, J.-J. SERRES,
GUILLEMARDET, C.A.A. BLAD,
secrétaires (135).

(133) P.-V., XLIX, 300-301.

(134) P.-V., XLIX, 301.

(135) P.-V., XLIX, 301.